



**CORED-GUINEE**

## **Déclaration N°7**

Chers compatriotes,

Nous vous informons que suite aux déclarations du procureur général tenues le jeudi 20 octobre 2022 à la télévision nationale relative aux poursuites judiciaires contre certains responsables politiques des coalitions de l'ANAD, de la CORED, du FNDC Politique et RPG Arc-en-ciel et Alliés, nous venons finalement de recevoir nos convocations individuelles nous demandant de nous présenter à la Direction Centrale des Investigations Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (DCIJ-GN) le lundi 24 octobre 2022 à 09h00.

En compagnie de nos avocats, nous répondrons favorablement à cette convocation lundi à l'heure indiquée. Nous prenons la communauté nationale et internationale à témoin sur la volonté du CNRD de museler toutes les voix dissonantes.

Nous voudrions très sérieusement que tout le monde comprenne une fois pour toute, qu'en ce qui nous concerne, vivre dans un pays où on est en permanence exposé aux hasards d'être arrêté, emprisonner et persécuter à cause de nos opinions, à cause de ce que nous croyions être juste pour notre pays et ses populations est infiniment plus difficile à supporter qu'aller en prison.

Donc nous préférons être lâchement détenus par un régime répressif que d'être nos propres prisonniers que de nous taire en devenant complice pendant que notre pays sombre dans une dérive totalitaire.

Cela ressemble à la fois à une trahison vis-à-vis de notre peuple, mais aussi c'est accepté de facto une forme d'incarcération en liberté qui ne nous convient pas. Ces convocations sous fond de menaces ont pour seul objectif

de sanctionner la non-participation de l'opposition au << dialogue >> ouvert sous peu par le Premier ministre.

Donc, aucune forme d'harcèlement ou d'intimidations de quelques natures que ce soit, ne viendront à bout de notre détermination et de notre engagement à faire de notre Pays un environnement de liberté, de démocratie et un véritable État de droit.

Conakry, le 23 octobre 2022

1- Etienne SOROPOGUU

2-Fode Oussou FOFANA

3- Francis HABA

4- Cellou BALDÉ

5- Elhadj Dembo SYLLA

6-Elhadj Mamadou SYLLA

7- Bano SOW

8- Bouya KONATÉ